

# « MERCREDI DES PROS »

## « Comment gérer au mieux les déchets dans le secteur du bâtiment ? »

Compte rendu de l'atelier d'analyse de la pratique professionnelle – Mercredi 16 novembre 2016

---

### LE PRINCIPE

Les **mercredis des pros** sont des ateliers proposés par Concarneau Cornouaille Agglomération et l'association Approche Ecohabitat. Sous la forme d'**ateliers d'échanges de la pratique professionnelle**, ils s'inscrivent dans le cadre du **laboratoire d'innovation pédagogique** porté par l'association Approche Ecohabitat et soutenu par la Région Bretagne et la DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages). Ce projet innovant au niveau social, pédagogique et technique cherche la montée en compétences des professionnels et des acteurs du bâtiment au sens large, dans le domaine de la construction durable. Les ateliers d'échanges de la pratique professionnelle représentent un réel temps d'échanges et de formation autour de problèmes concrets. Ils permettent à chacun de prendre conscience de ses acquis, ainsi que de se former au contact des autres. Tous les participants sont détenteurs d'un savoir à partager. C'est une reconnaissance des savoirs acquis par la pratique du métier.

### PARTICIPANTS

|              |           |  |
|--------------|-----------|--|
| Contremoulin | Astrid    | Ingénieur déchets CD29/SYMEED29          |
| Doudoux      | François  | Chargé de mission prévention des déchets |
| Glaz         | Sébastien | Plombier chauffagiste                    |
| Hamon        | Cyrille   | Electricien/Plombier                     |
| Le Duigou    | Audrey    | Approche Ecohabitat                      |
| Le Roy       | Yves      | Menuisier                                |

## **Problématique : « Comment gérer au mieux les déchets dans le secteur du bâtiment ? »**

Début de la séance : 18 h 15 / Animateur : Yves Le Roy

### **1/ Présentation de l'association APPROCHE-Ecohabitat**

APPROCHE-Ecohabitat, est un réseau de plus de 120 adhérents impliqués dans une démarche d'écohabitat en Bretagne : professionnels, institutionnels, citoyens. L'association a pour objectif de promouvoir un habitat, des lieux de vie et de travail sains, économes en ressources, matériaux et énergie, respectueux de l'environnement, de la culture et des générations futures. Pour cela, elle organise de nombreuses actions tout au long de l'année : formations, conférences, ateliers, café-débats, journées de l'écoconstruction, etc.

En savoir plus : <http://www.approche-ecohabitat.org>

### **2/ Présentation du lieu : Ecopôle de Concarneau**

Fin mars 2015, Concarneau Cornouaille Agglomération confiait la gestion et l'animation de l'Ecopôle à APPROCHE-Ecohabitat. Concept original et inédit en Cornouaille, le bâtiment est dédié à l'écoconstruction. Situé à l'entrée de Concarneau, il est ouvert au grand public comme aux professionnels. A travers une exposition, des animations, des formations, l'objectif est de favoriser l'échange, le partage et l'acquisition de connaissances autour de l'écoconstruction.

### **3/ Présentation de l'atelier et de son déroulement**

L'atelier d'analyse de la pratique professionnelle, appelé « Mercredi des pros », s'inscrit dans le cadre du laboratoire d'innovation pédagogique. Le but est de solliciter des échanges de points de vue et de savoir-faire, d'évoquer des retours d'expériences, autour d'une discussion réfléchie sur une problématique donnée. Le déroulement de ces ateliers est le suivant :

- Exposé de la problématique par le témoin, avec chacune des questions complémentaires aidant à cibler le sujet.
- Les participants entament une discussion/réflexion sur chacune des questions en essayant de réfléchir à la problématique, sans tenter de répondre aux questions.
- Des propositions de remédiations et suggestions d'amélioration sont ensuite faites par les participants. Ils peuvent aussi faire part de leur expérience.

#### **4/ Exposé de la problématique par Sébastien Glaz**

En tant qu'artisan plombier-chauffagiste, Sébastien Glaz travaille principalement dans le domaine de l'habitat écologique. Son métier induit la production de déchets comme des emballages plastiques et des lots entamés qu'il faut gérer en fin de chantier. Une benne tout-venant est en général utilisée sur tout chantier, mais est-ce la meilleure solution ? Existe-t-il des pratiques plus raisonnées en accord avec les valeurs environnementales de l'écoconstruction ? Les écomatériaux sont plus respectueux de l'environnement, mais existe-t-il des filières adaptées à la gestion de ce type de déchets ?

Voici les questions que nous développerons :

- Quelles sont les méthodes de gestion sur un chantier en écoconstruction (par rapport à la benne tout venant du conventionnel) ?
- Comment connaître le cycle de vie pour des éco-matériaux ?
- Que dit la législation et quels sont les objectifs en matière de traitement et de recyclage ?

#### **5/ Questionnements et discussion autour de la problématique**

- **Quelles sont les méthodes de gestion sur un chantier en écoconstruction (par rapport à la benne tout venant du conventionnel) ?**

Le terme « gestion » comprend à la fois la méthode utilisée sur le chantier pour stocker et trier les déchets, ainsi que l'aspect logistique qu'il y a autour (zone d'accueil des bennes et enlèvement).

Dans le cas d'un chantier coordonné par une maîtrise d'œuvre, n'est-il pas de son ressort de mettre en place une gestion adaptée des déchets, et d'apporter des consignes allant dans le sens d'une démarche écologique ?

De plus, la gestion des déchets serait facilitée si les fabricants de matériaux informaient les professionnels (artisans, maîtres d'œuvre) des filières existantes pour la reprise, le recyclage, le traitement, etc.

Nous notons l'existence de l'entreprise Brestoise GEODE Environnement qui propose des solutions clés en main pour la gestion et le tri des déchets sur chantier grâce à des big-bags.

En écoconstruction, les matériaux et produits utilisés sont souvent sans produits toxiques/chimiques. Les déchets produits sont donc dits « non-dangereux ». La quantité de déchets produite va aussi dépendre des matériaux utilisés et de la façon de travailler (produire le moins de chutes possibles, gérer les stocks, etc.). Par exemple, la pose de plaque de gypse cellulose (Fermacell) produira moins de déchets que le Placoplatre.

Serait-il possible de mutualiser la récupération et le tri des déchets entre plusieurs chantiers de petites tailles qui en produisent peu ? Cela permettrait de créer des plus gros gisements de déchets et ainsi de faciliter la création de filières de traitement.

Comment faire pour les artisans qui n'ont pas de locaux suffisamment grands pour stocker les matériaux restants en fin de chantier et pouvant être réutilisés ?

Notons que des réflexions voient le jour autour de la récupération des lots entamés et autres objets pouvant être réutilisés : création de matériauthèque dans un but pédagogique, création de ressourcerie/recyclerie pour récupérer des objets issus de rénovation/démolition (portes, lavabos, etc.).

Enfin, il existe une base de données de la FFB qui permet de trouver géographiquement les endroits où déposer ses déchets en fonction de leur typologie :

<http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr/rechercher-centres.aspx>

- **Comment connaître le cycle de vie pour des éco-matériaux ?**

Les matériaux utilisés en écoconstruction sont naturels et sans polluants. Ils sont donc potentiellement recyclables. Or, nous n'avons pas connaissance de l'existence de filières, ou du moins d'interlocuteurs capables de nous aiguiller pour le devenir de nos déchets (organismes d'économie circulaire, expérimentations, densification des gisements, recycleries/ressourceries, déchèteries spécialisées pour les pros du bâtiment, etc.).

Notons l'existence des FDES, fiches de déclaration environnementale et sanitaire (<http://www.fdes-eco-construction.com/ensavoirplus/fdes/quest-ce-quune-fdes>). Ces documents standardisés présentent les résultats d'analyse de cycle de vie des matériaux et produits de construction. Ils sont en téléchargement libre sur le site internet de l'INIES : <http://www.base-inies.fr/inies/Consultation.aspx>

- **Que dit la législation et quels sont les objectifs en matière de traitement et de recyclage ?**

Tout producteur d'un déchet est responsable de son devenir.

La loi de transition énergétique fixe un objectif de 70% de recyclage pour les déchets du BTP d'ici 2020. Elle hiérarchise aussi les différents modes de traitement des déchets du plus favorable au moins favorable :

1. Réemploi,
2. Recyclage,
3. Valorisation énergétique (incinération),
4. Stockage/enfouissement.

Un projet de décret a été lancé pour la reprise des matériaux par les fournisseurs. Ce dernier est en suspend.

Il est interdit de brûler ses déchets, ainsi que de les mélanger à des produits dangereux.

L'élimination des déchets dangereux est tracée par des BSD, bordereaux de suivi des déchets.

## **6/ Conclusion**

Afin de produire le moins de déchets possible, il faut faire le bon choix des matériaux. La maîtrise d'œuvre aurait donc un rôle important à jouer dès la conception des bâtiments en préconisant des matériaux à faible impact environnemental. Elle pourrait également se charger de la gestion des déchets sur le chantier pour faciliter le tri et le recyclage (valeur ajoutée à la prestation ?).

Il y a encore actuellement un manque de connaissance sur les filières et acteurs du traitement/recyclage/réemploi des déchets du bâtiment. Existe-t-elles ?

Les fabricants/fournisseurs de matériaux devraient être en mesure d'informer leurs collaborateurs sur l'existence de ces filières.

La réglementation semble assez floue sur la responsabilité des producteurs de déchets (obligation de trier ?).

Il paraît primordial de sensibiliser et former les futurs artisans et ouvriers à la réduction de la quantité de déchets produits, à la réduction de leur nocivité et au tri/recyclage.